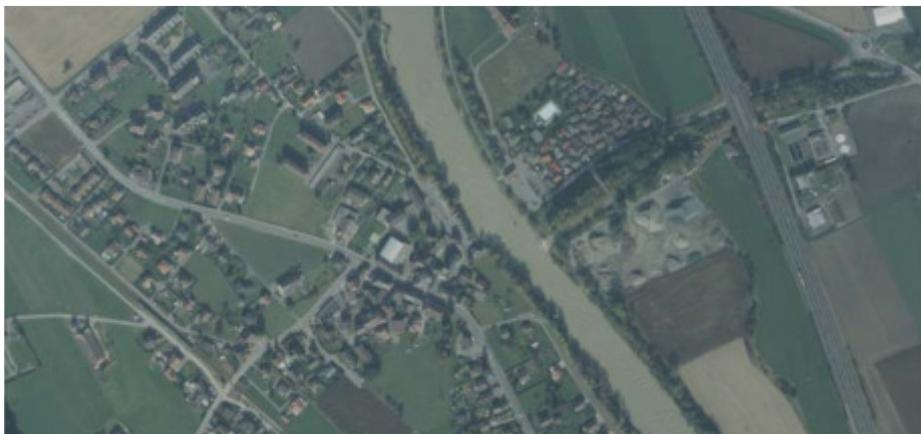


MASSONGEX (MXR18) ***RHÔNE 3***

Suivi archéologique des travaux de renforcement de la digue du Rhône (3^{ème} correction du Rhône).



Photographie aérienne de Massongex (2000). © Swisstopo.

Olivier Paccolat
Fabien Maret

Juin 2018

Table des matières

Fiche signalétique du site	2
1. Situation	3
2. Déroulement des travaux	3
3. Séquence stratigraphique	3
4. Présentation des résultats	4
4.1 Phases 1 à 4.....	4
4.2 Phase 5.....	5
4.3 Phase 6.....	5
4.4 Phases 7 à 10.....	6
5. Conclusion	6
6. Bibliographie	7
7. Illustrations	8
8. Listes	24

Fiche signalétique du site

Commune :	Massongex/VS, district de Saint-Maurice
Lieu-dit :	Place Gabriel Donnet
Chantier :	Rhône 3
Sigle :	MXR18
Coordonnées :	CNS 1304, 2'565'356.8 / 1'121'431.8. Altitude 398m.
Projet :	renforcement des digues du Rhône (Projet Rhône 3)
Dates de l'intervention :	02.05.2018 au 03.05.2018
Surface explorée :	environ 27m ²
Contexte archéologique :	berges d'époque historique
Datation :	Moyen Age – 20 ^e siècle
Mandataire :	Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)
Topographie :	Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)
Coordination :	Archéologie cantonale
Investigation :	Fabien Maret (archéologue responsable), Anouk Bystritzsky (étudiante)
Promoteur :	Rhône 3
Entreprise de terrassement :	Multone SA, 1870 Monthey

1. Situation

Le projet visant à renforcer la digue du Rhône à la hauteur de Massongex sur la rive valaisanne du fleuve a nécessité un suivi archéologique avant le début des travaux planifiés à partir de l'automne 2018. Le renforcement de la digue prévoit ainsi l'installation de palplanches atteignant une profondeur de 8 à 15 m jusqu'au niveau de l'ancien stand de tir (parcelle 123) depuis le nord-ouest et depuis le sud-est jusqu'à la passerelle métallique. Aucun renforcement n'est prévu entre l'ancien stand de tir et la passerelle. L'archéologie cantonale a décidé de procéder à l'ouverture de sondages afin de déterminer si des vestiges archéologiques seraient impactés. Les sondages ont ainsi été planifiés dans une zone localisée près de la Place Gabriel Donnet, au nord-ouest de l'ancien stand de tir (**Fig. 1**). Ce choix a été dicté par la proximité des aménagements de berge datés de l'époque romaine¹, ainsi que par la présence d'un éventuel pont romain sur le fleuve (**Fig. 2**)². Afin d'assurer le suivi de ces travaux, un mandat a été confié par l'archéologie cantonale au bureau TERA Sàrl à Sion.

2. Déroulement des travaux

Pour des raisons de sécurité et de stabilité de la digue, il n'a pas été possible d'ouvrir de sondages sur l'ouvrage lui-même, là où a été planifiée l'installation des palplanches. Les sondages ont donc été ouverts à la pelle mécanique sur les places de parc situées en contre-bas de la digue (parcelle 1316), dans une zone qui ne sera pas touchée par les travaux. L'exiguïté de la zone à explorer (environ 85 m²) a limité à deux le nombre de sondages. Ceux-ci ont été creusés jusqu'à une profondeur maximale d'environ 2,40 m. Comme les vestiges archéologiques ne seront pas touchés par la mise en place des palplanches, l'archéologie cantonale n'a pas jugé nécessaire l'organisation de fouilles avant le début des travaux.

3. Séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique la plus complète a été fournie par le sondage Sd2 (**Fig. 3 à 5**). Dix phases correspondant pour la plupart à des aménagements de berge ont été identifiées. La profondeur des sondages a atteint une altitude variant de 395,70 m (sondage Sd1) à 395,80 m (sondage Sd2). La séquence stratigraphique est principalement constituée par des ouvrages anthropiques (berge I à VI) antérieurs à la digue actuelle, parfois en alternance avec des dépôts naturels (alluvions rhodaniennes ❶ à ❸).

• Phase 1

On ne connaît pas la nature du terrain sur lequel la première berge (berge I) a été aménagée au cours de la phase 1. Le premier aménagement est recouvert par une couche constituée d'une alternance de sables fins, meubles, dont la couleur varie du gris clair jusqu'au gris brun (UT065), charriées par le Rhône.

• De la phase 2 à la phase 4

Plusieurs aménagements se succèdent ensuite (berges II à IV) avant que la berge IV ne soit recouverte par les alluvions rhodaniennes ❷. Celles-ci sont constituées d'une alternance de sables fins, légèrement silteux, meubles, allant du gris clair au gris foncé et présentant parfois des traces d'oxydation (UT061).

• Phases 5 et 6

Des berges sont à nouveau aménagées au cours des phases 5 et 6 (berge V et berge supposée VI). Des alluvions constituées d'une alternance de sables meubles, d'une couleur grisâtre à brunâtre (UT009) sont encore charriées par le Rhône sur les berges probablement avant la première correction du Rhône au cours de la phase 7 (alluvions rhodaniennes ❸).

¹ WIBLÉ 1993 ; HALDIMANN 1994.

² HALDIMANN *et al.* 1991, p. 130.

• De la phase 7 à la phase 9

A partir de la phase 7, ce sont des aménagements datant des 19^e et 20^e siècles qui forment la partie supérieure de la séquence stratigraphique.

4. Présentation des résultats

Des anciens aménagements de berge (berges I à V) ont été repérés à une quinzaine de mètres plus au sud-ouest du lit actuel du Rhône (**Fig. 6 à 9**). Ils consistent en des empièvements et des remblais dont les plus anciens remontent sans doute au Moyen Age, voire plus anciennement. Ces ouvrages témoignent des tentatives de consolidation de la rive gauche du fleuve et des efforts pour lutter contre ses crues. La construction de berges successives, l'accumulation des alluvions, mais surtout la première et la deuxième correction du Rhône au 19^e et 20^e siècle ont contribué à rétrécir la largeur du lit fluvial. Aucun vestige d'un éventuel pont sur le Rhône n'a été repéré.

4.1 Phases 1 à 4

Une succession de berges (Fig. 10 à 12)

Les ouvrages les plus anciens suivent une orientation sud-est / nord-ouest légèrement différente de l'axe du lit actuel du Rhône. Il faut toutefois minimiser la portée de cette observation en raison de l'exiguïté du sondage Sd2 dans lequel les berges ont été observées³. Les irrégularités de la rive du Rhône pourraient être à l'origine de cette légère courbure. On ne peut exclure cependant la proximité de l'embouchure d'un éventuel affluent du Rhône à cet endroit⁴.

La berge I (UT066) est constituée d'un empièchement de galets, de pierres émoussées et de quelques pierres anguleuses (jusqu'à environ 0,55 m x 0,40 m x 0,15 m). Du sable fin, meuble, gris verdâtre à gris beigeâtre s'est déposé dans les interstices. A la hauteur du sondage Sd1, la limite occidentale du lit fluvial contemporain des berges I à VI doit être recherchée plus à l'ouest, sous l'actuelle route longeant la digue. En effet, dans ce sondage, seul le remblai UT007 a été observé. Celui-ci a été installé sur les alluvions rhodaniennes ③ au cours de la phase 7.

En ce qui concerne la berge II, seuls deux blocs anguleux (environ 0,40 m x 0,30 m x 0,20 m) et légèrement émoussés ont été observés (UT064). Cet empièchement a été aménagé à la surface des alluvions rhodaniennes ① (UT065). Alors que l'un des deux blocs est légèrement incliné vers le nord-est, le second est disposé à plat. Des remblais successifs forment ensuite les berges III et IV. Ceux-ci sont constitués d'un mélange de graviers fins et grossiers, de galets, de pierres anguleuses, de sable et de silt, et contiennent parfois des fragments de mortier (UT063) ou quelques fragments de tuile romaine (UT060 et 062).

De la phase 1 à la phase 4, l'emplacement des berges n'a manifestement pas subi de modifications notables hormis une succession d'ouvrages (berge I à IV). Il pourrait en aller de même en ce qui concerne l'emplacement de la rupture de pente qui sépare le niveau de circulation au sommet de la berge et la zone inondable en direction du Rhône. En effet l'agencement des blocs qui forment la berge II ne va pas sans rappeler la bordure empièchée et rectiligne de la berge V.

En 1992 les travaux d'édilité visant à renouveler les égouts dans un secteur compris entre la digue et l'église ont fait l'objet d'un suivi archéologique (**Fig. 2**). A proximité de l'ancien stand de tir, à une profondeur d'environ 1,50 m sous le bitume de la chaussée (environ 396,90 m), des remblais (**Fig. 2, VII**) et des blocs disposés à plat (**Fig. 2, VIII**) avaient alors été interprétés comme des aménagements en lien avec une route ou une place d'époque romaine⁵.

³ Moins de 1,60 m² dans la partie la plus profonde du sondage.

⁴ Cette dernière hypothèse pourrait être confirmée par la présence d'alluvions rhodaniennes constituant la majeure partie de la séquence stratigraphique observée dans deux sondages, profonds de 1,50 à 1,80 m, ouverts dans la parcelle 1/88, lors de travaux en 2015 pour l'aménagement de la crèche-garderie UAPE (documentation archéologie cantonale).

⁵ Documentation archéologie cantonale ; WIBLÉ 1993. Cette interprétation doit être remise en question au vu des nouvelles observations effectuées en 2018.

Entre l'église et la passerelle métallique, des poutres disposées horizontalement (**Fig. 2, IX**) et, plus au sud-est, des pieux fichés verticalement (**Fig. 2, X**) avaient été interprétés comme des aménagements en lien avec une berge ou un éventuel pont sur le Rhône⁶. Ces vestiges ont été datés par dendrochronologie entre la fin du 1^{er} siècle et le début du 2^e siècle de notre ère⁷. Tous se situent à une altitude comprise entre 394,80 m et 395,05 m⁸. Il n'existe aucun lien structurel direct entre ces ouvrages et les aménagements de berge observés lors de l'intervention de 2018, distants d'une cinquantaine de mètres⁹, ni avec les berges datées de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine observées en 1993 lors des fouilles de la salle polyvalente localisées au sud-ouest¹⁰. En l'absence de mobilier archéologique, seule une proposition de datation basée sur la chronologie relative par rapport à la digue actuelle (phase 9) et une comparaison avec d'anciennes cartes est envisageable (**Fig. 16 à 18**)¹¹. A titre hypothétique, les premières berges ainsi que les aménagements successifs observés dans le sondage Sd2 pourraient avoir été réalisés au cours du Moyen Age.

4.2 Phase 5

Aménagement d'un nouvel ouvrage (berge V) (Fig. 13 à 15)

La berge V présente une bordure constituée de gros blocs grossièrement équarris (jusqu'à 0,70 m x 0,45 m x 0,30 m), disposés à plat et formant un alignement (St067). Ces blocs ont été mis en place en même temps que le remblai UT060 formant la berge. La bordure empierrée St067 délimite le niveau de circulation aménagé au moyen de pierres anguleuses disposées à plat et juxtaposées de manière très lâche (St068). Elle marque également la rupture de pente entre le niveau de circulation situé au sommet de la berge et la zone inondable. Il est difficile de dire si le pavement St068 correspond à la suite des blocs disposés à plat qui avaient été repérés en 1992 à une distance d'environ 26 m au sud-est (**Fig. 2, VIII**). La juxtaposition avec le plan de 1865 montre qu'il s'agirait plutôt des fondations d'un mur de clôture entre l'ancienne école et des jardins situés au nord-ouest (**Fig. 18**)¹². Il est également difficile de proposer une datation pour cet ouvrage. L'identification à l'imposante bordure empierrée visible sur le plan de 1865 doit vraisemblablement être écartée (**Fig. 18**). L'hypothèse d'une digue antérieure au 19^e siècle paraît plus vraisemblable.

4.3 Phase 6

Un déplacement de la berge (berge VI) ?

Un nouveau remblai constitué de silt brun gris, plus ou moins compact et contenant des graviers (UT057) est mis en place sur la berge V afin de niveler le terrain (**Fig. 3**). Une rangée d'arbres a été plantée sans doute au même moment (St072). De ces arbres, il ne reste que les fosses de leur arrachage durant la phase 7 (St055 et St056). Aucune bordure, ni rupture de pente n'ont été observées. La nouvelle berge VI est probablement localisée plus au nord-est. Le lit fluvial aurait alors été légèrement rétréci. Il est difficile de préciser quand exactement la berge VI a été aménagée. Des travaux datant de l'Époque Moderne peuvent être envisagés.

⁶ WIBLÉ 1993.

⁷ WIBLÉ 1993.

⁸ Ainsi au début du 2^e siècle de notre ère, la ligne d'eau du Rhône, hormis en temps de crues, était logiquement bien inférieure à l'altitude de 395,00 m. A titre comparatif, les thermes situés au sud-ouest ont été construits au cours de la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère à une altitude d'environ 398,40 m (PACCOLAT *et al.* 2001), soit à une altitude d'au moins 3 m au-dessus de la ligne d'eau supposée du fleuve.

⁹ Il y a environ 1 m de différence entre le sommet de la berge I du sondage Sd2 et les poutres et pieux datés de l'époque romaine.

¹⁰ HALDIMANN 1994.

¹¹ GILLARD 2017 (carte de 1634) ; CÉARD 1802 ; DE LAVALLAZ, VENETZ 1865. Un plan du Rhône et de Massongex datant de 1760 pose problème en ce qui concerne la disposition des bâtiments (HALDIMANN *et al.* 1991, p.136, note 39.)

¹² DE LAVALLAZ VENETZ 1865. Ce plan rend compte de la situation avant le début des travaux.

4.4 Phases 7 à 10

Les abords du Rhône aux 19^e et 20^e siècles (Fig. 19 à 22)

Après l'abattage et l'arrachage des arbres formant la rangée St072 (St055 et St056), la zone est recouverte et nivelée par un épais remblai (UT054) (phase 7)¹³. Ces aménagements sont probablement liés aux travaux de la première correction du Rhône de 1863 à 1893¹⁴. Lorsqu'une passerelle est édiflée sur le Rhône, un nouveau stand de tir est construit près de la digue vers 1870¹⁵ (phase 8). Jusqu'à la construction de cette passerelle, la traversée du Rhône s'effectuait en empruntant un bac (**Fig. 16 et 19**). La levée de terre constituant l'actuelle digue qui se trouve au nord-ouest de l'ancien stand de tir (St018) est aménagée lors de la deuxième correction du Rhône de 1930 à 1960¹⁶ (phase 9) (**Fig. 23 et 24**). Dans la seconde moitié du 20^e siècle, des places de parc sont aménagées au pied de la digue (phase 10).

5. Conclusion

L'intervention archéologique à proximité de la Place Gabriel Donnet et de l'ancien stand de tir a permis de repérer une succession de six aménagements de berges (berges I à VI). Concernant le dallage constitué de blocs disposés à plat, qui avait été repéré en 1992, l'intervention de 2018 écarte définitivement l'hypothèse d'une datation au cours de l'époque romaine. Les plus anciennes berges remontent probablement au Moyen Age. De nouveaux aménagements et renforcements de la berge se succèdent au cours de l'Époque Moderne jusqu'à la veille de la première correction du Rhône dans la seconde moitié du 19^e siècle (phase 7). D'éventuels aménagements de berge remontant à la période romaine sont sans doute à rechercher plus profondément ou plus en retrait par rapport au lit actuel du Rhône.

¹³ UT054 : mélange hétérogène de silts sableux, compact, brunâtre, de graviers, de pierres diverses, et contenant quelques fragments de tuile romaine.

¹⁴ DTEE 2001, p.2.

¹⁵ TAMINI 1934, p. 63. Le mur M010 repéré dans le sondage 1 doit sans doute être mis en relation avec l'ancien stand de tir.

¹⁶ DTEE 2001, p. 2. Sur une photographie aérienne de 1935, la levée de terre n'existe pas encore. A cet emplacement la berge semble être occupée par des prés ou des champs (Fig.19). Sur une photographie aérienne de 1938, l'actuelle levée de terre formant une digue est alors en construction (Fig.20).

6. Bibliographie

- CÉARD 1802 CÉARD N. (dir.), *Plan de la route Thonon-les-Bains – Brig*, 1802 (relevé orienté vers le sud, à l'échelle 1/5'000), Archives nationales françaises (ANF), Paris, F/14/10192, feuille 45.
- DE LAVALLAZ, VENETZ 1865 DE LAVALLAZ CH., VENETZ I., *Correction du Rhône. 2^{ème} section. Plan de la partie comprise entre les limites de la Commune de Massongex*, 1865 (relevé orienté vers le sud et à l'échelle 1/2'000), Archives de l'Etat du Valais (AEV), Sion, AC Massongex, Cap.10.
- DTEE 2001 Département des Transports, de l'Equipement et de l'Environnement (DTEE), Service des Routes et des Cours d'Eau, *Bulletin d'information sur la troisième correction du Rhône 1*, Sion, 2001.
- GILLARD 2017 GILLARD F., « La carte du Rhône de 1634 », in *Revue historique du Mandement de Bex*, 50, 2017, pp.2-12.
- HALDIMANN *et al.* 1991 HALDIMANN M.-A., CURDY Ph., GILLIOZ P.-A., KAENEL G., WIBLÉ F., « Aux origines de Massongex VS *Tarnaia*, de la Tène finale à l'époque augustéenne », *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 74, 1991, pp.129-182.
- HALDIMANN 1994 HALDIMANN M.-A., « Massongex, district de Saint-Maurice. *Tarnaia*. Lieu-dit Au Village », in « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1993 », *Vallesia*, XLIX, 1994, pp.301-304.
- PACCOLAT *et al.* 2001 PACCOLAT O., BRUNETTI C., HALDIMANN M.-A., WAGNER C., *Les thermes romains de Massongex revisités*, Sion, bureau TERA, 2001.
- TAMINI 1934 TAMINI J.-E., *Essai d'histoire de Massongex*, St-Maurice, 1934¹, 1996².
- WIBLÉ 1993 WIBLÉ F., « Massongex, district de Saint-Maurice. *Tarnaia*. Lieu-dit Au Village », in « Chroniques des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1992 », *Vallesia*, XLVIII, 1993, pp.493-495.

7. Illustrations

Crédit des illustrations

Photographies : sauf mention contraire, bureau Tera Sàrl, Sion.

Dessins : M. de Morsier Moret ; A. Henzen

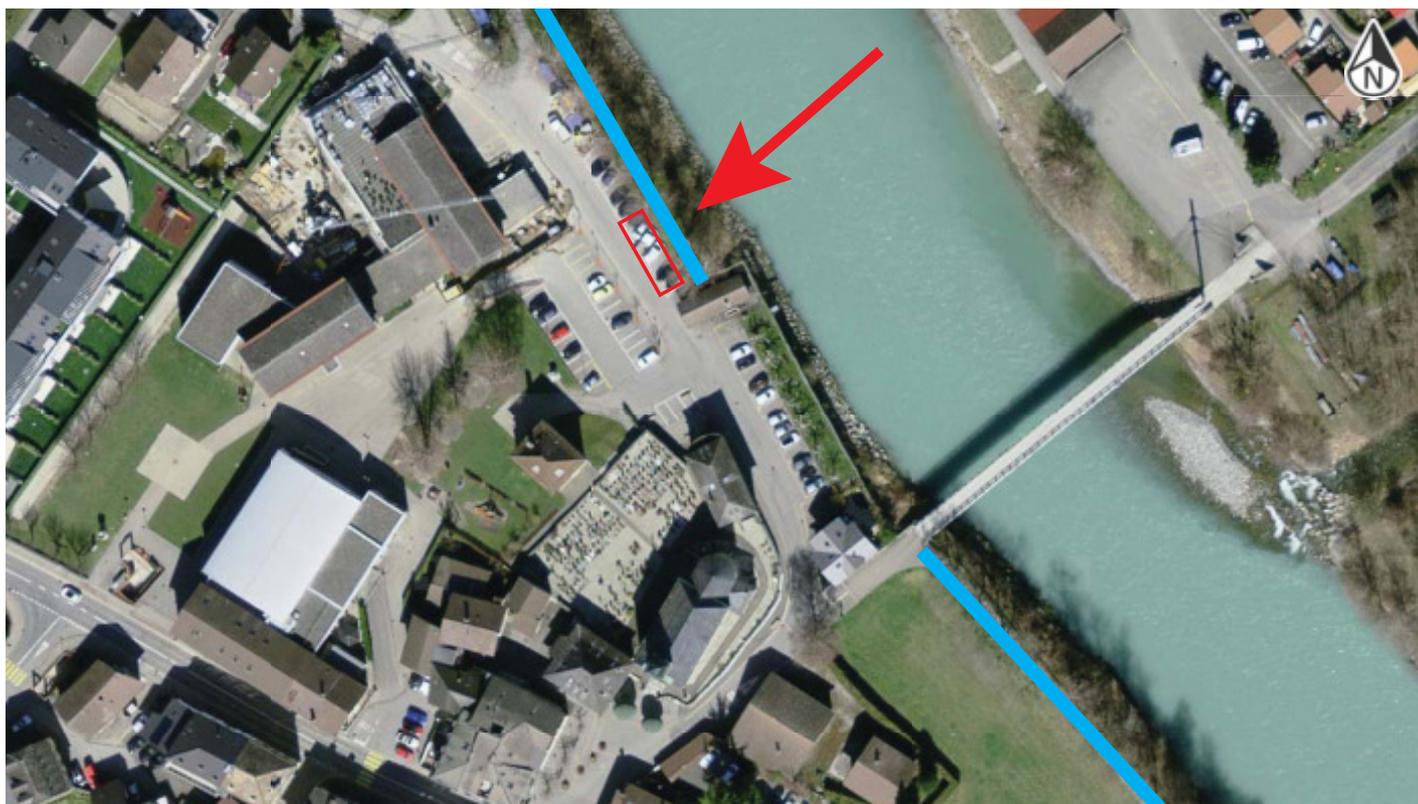


Fig. 1. Massongex, Rhône 3. Vue aérienne de Massongex (sans échelle) (© Swisstopo) avec localisation des palplanches (en bleu) et de la zone à sonder (en rouge) (d'après document GRC Groupement Rhône Chablais).

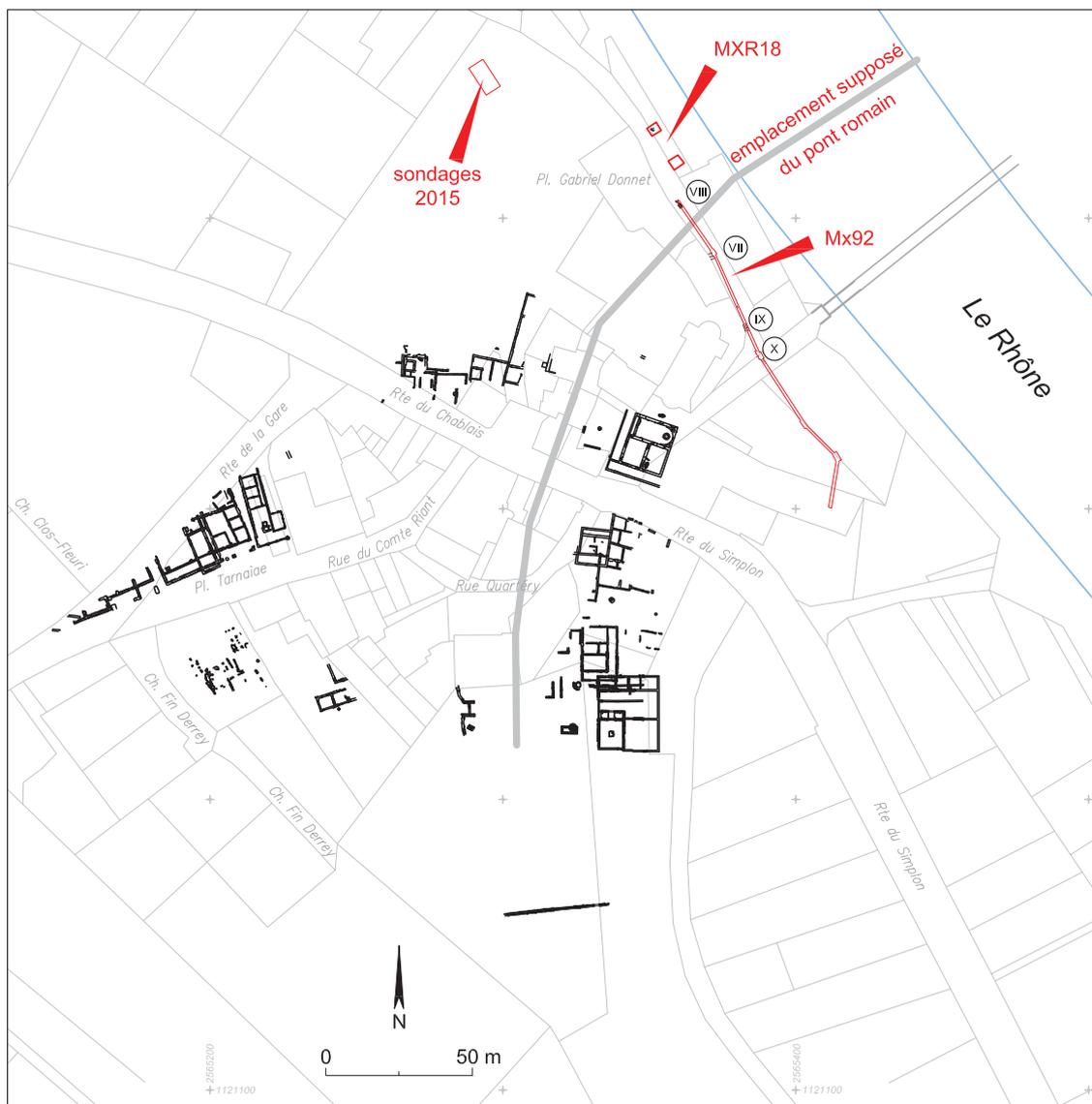


Fig. 2. Massongex, Rhône 3. Cadastre actuel avec localisation des principales découvertes archéologiques (état 2018). En rouge, les interventions archéologiques depuis 1992.

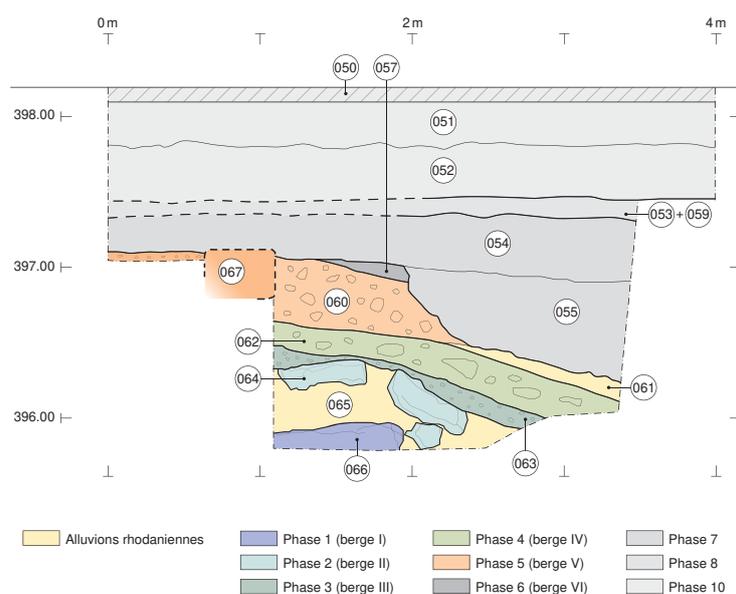


Fig. 3. Massongex, Rhône 3. Sondage 2, vue en direction du nord-ouest. Reconstitution à l'échelle 1:50 du profil STG04 d'après les croquis réalisés sur le terrain.



Fig. 4. Massongex, Rhône 3. Sondage 2, vue en direction du nord-ouest. Détails.

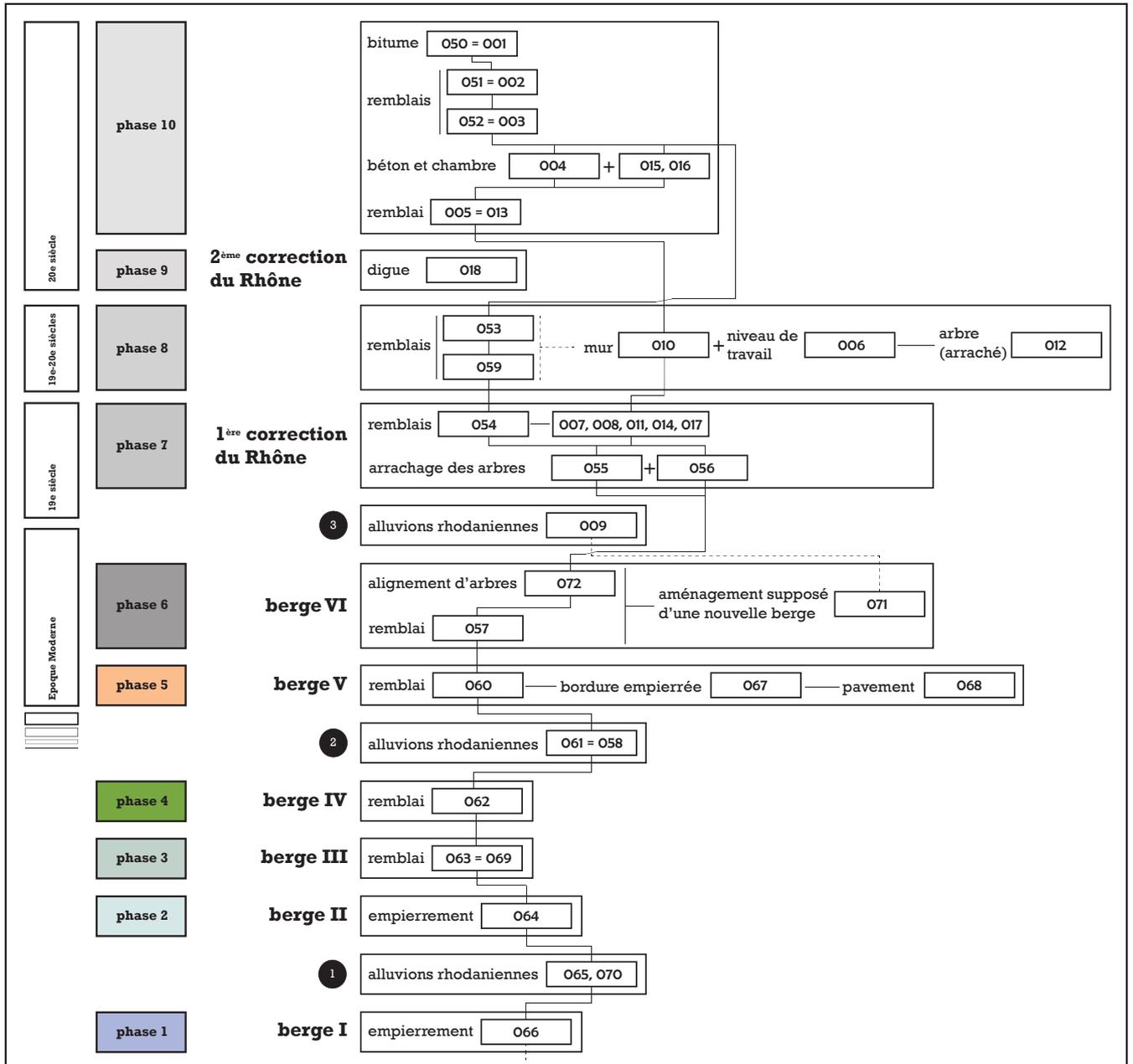


Fig. 5. Massongex, Rhône 3. Diagramme chrono-stratigraphique.

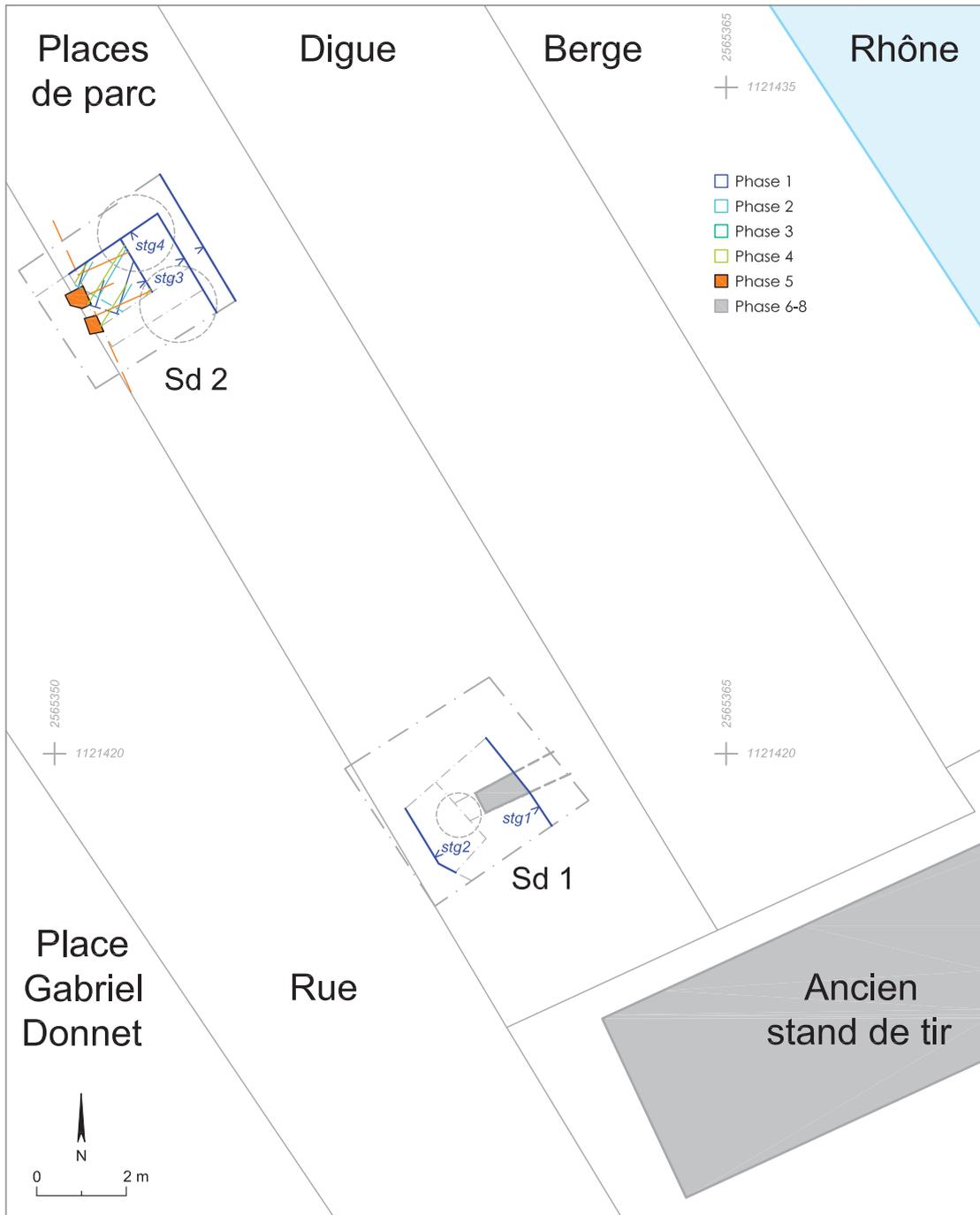


Fig. 6. Massongex, Rhône 3. Plan compilé des vestiges.



Fig. 7. Massongex, Rhône 3. Vue générale en direction du nord-ouest. Au premier-plan la Place Gabriel Donnet. A gauche, l'ancien stand de tir.



Fig. 8. Massongex, Rhône 3. Vue générale en direction du sud-est. A gauche, la digue érigée lors de la 2^{ème} correction du Rhône.



Fig. 9. Massongex, Rhône 3. Vue générale depuis la digue en direction du sud-ouest.

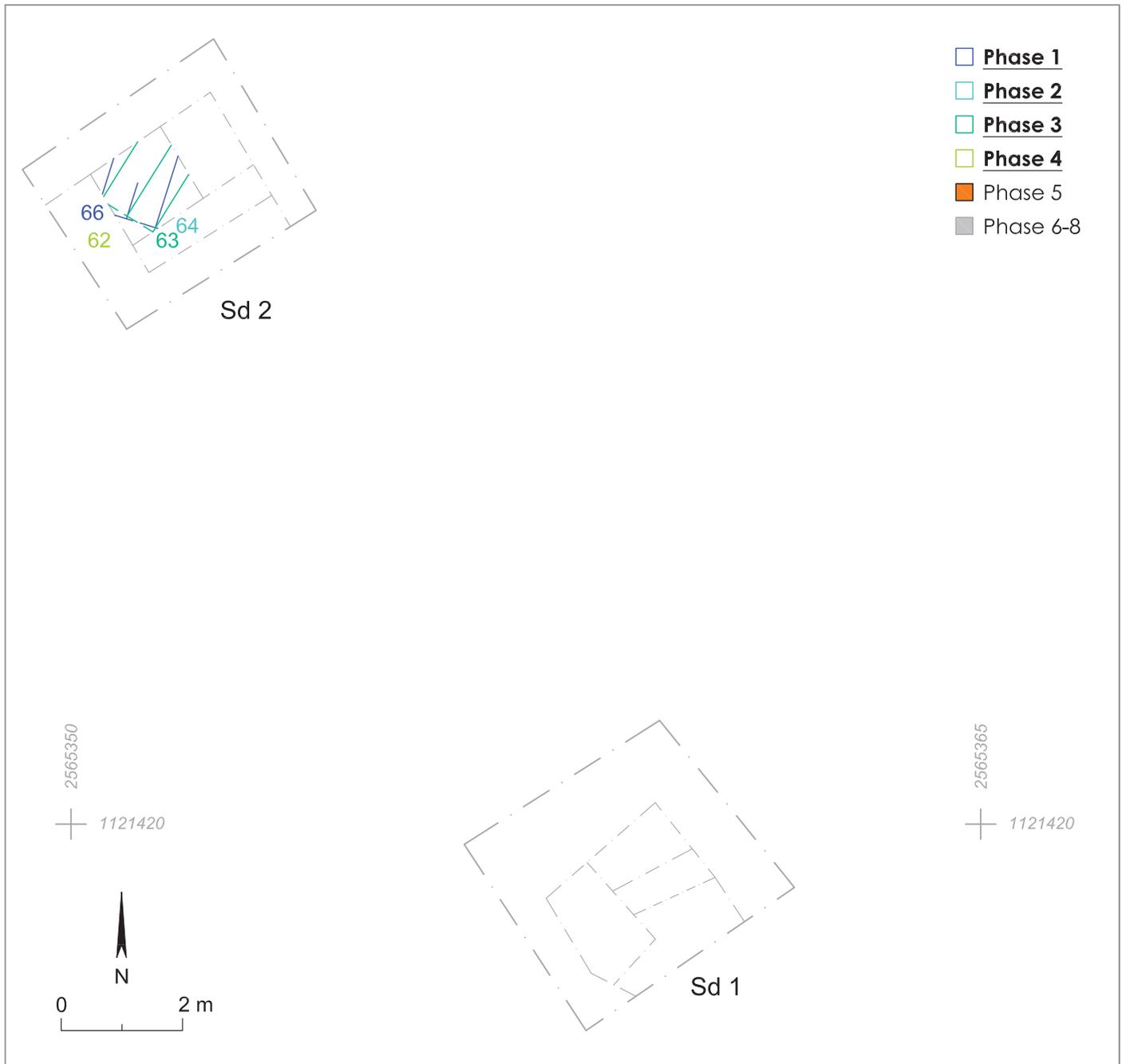


Fig. 10. Massongex, Rhône 3. Plan compilé des phases 1 à 4.



Fig. 11. Massongex, Rhône 3. Vue générale du sondage 2 en direction du nord-ouest.

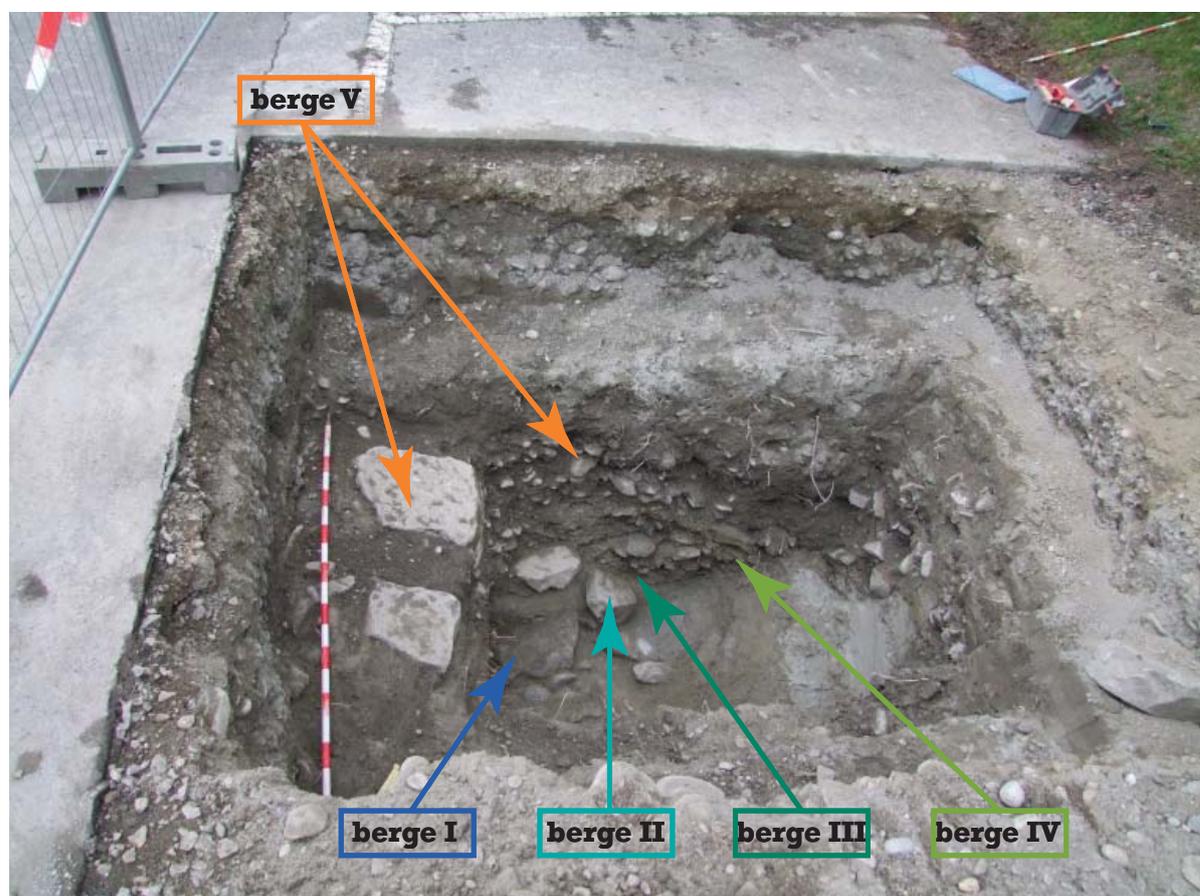


Fig. 12. Massongex, Rhône 3. Sondage 2. Succession de berges (berges I à V).

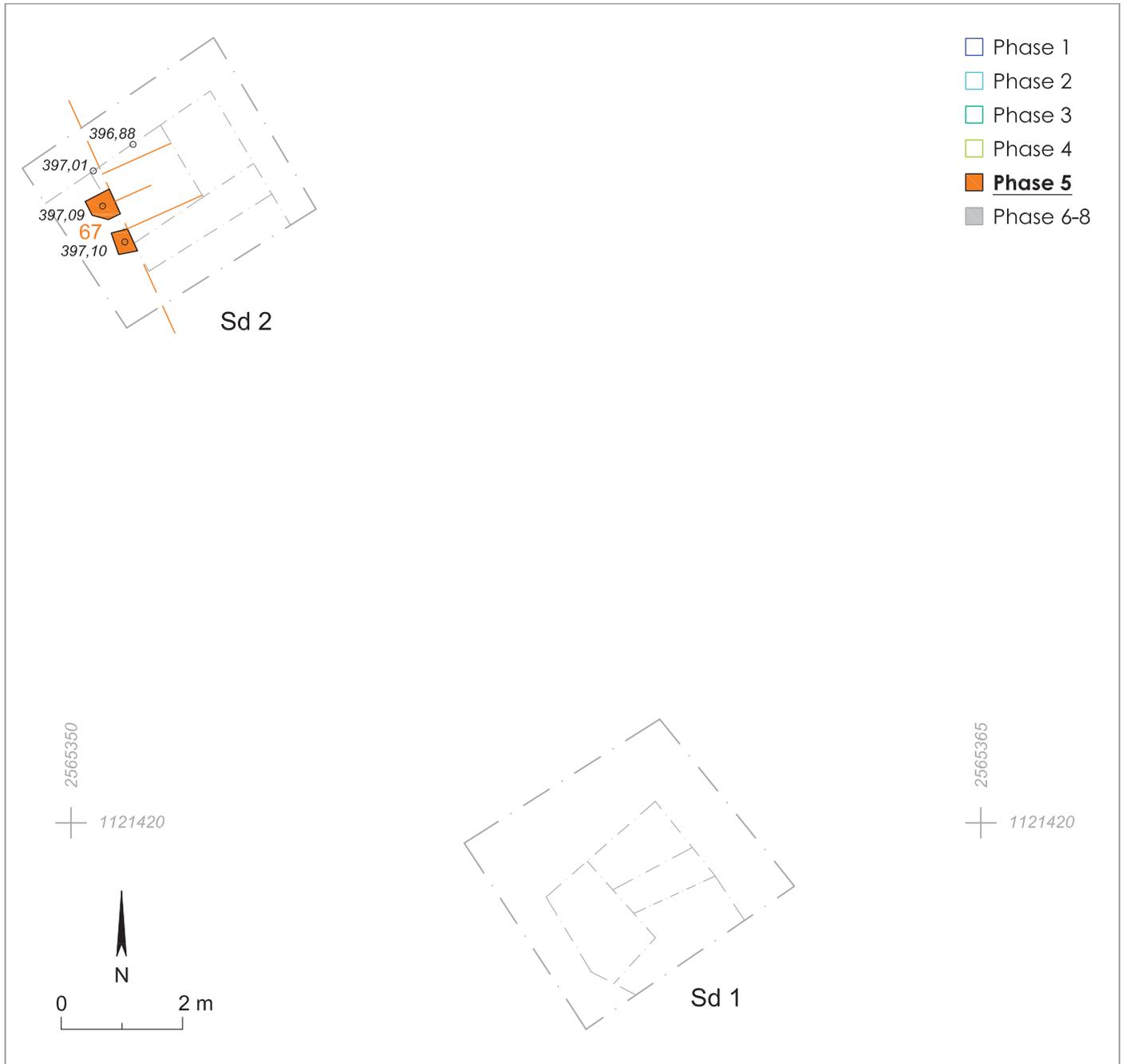


Fig. 13. Massongex, Rhône 3. Plan de la phase 5.

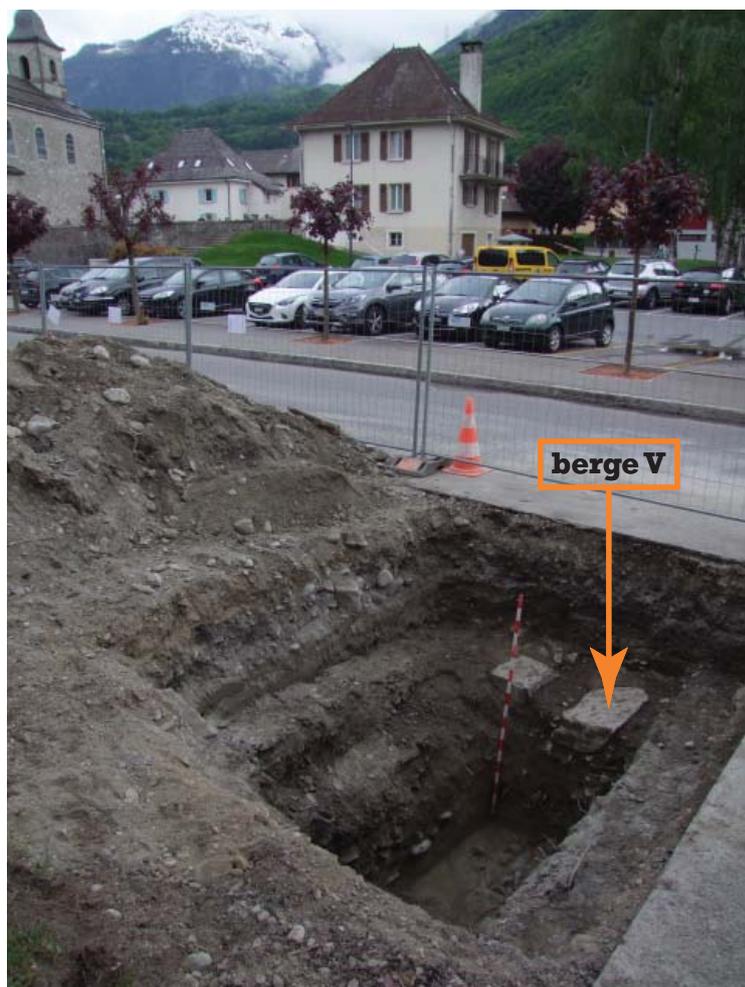


Fig. 14. Massongex, Rhône 3. Sondage 2, vue en direction du sud-ouest. Le sommet de la berge V est aménagé au moyen d'une bordure empierrée (St067).

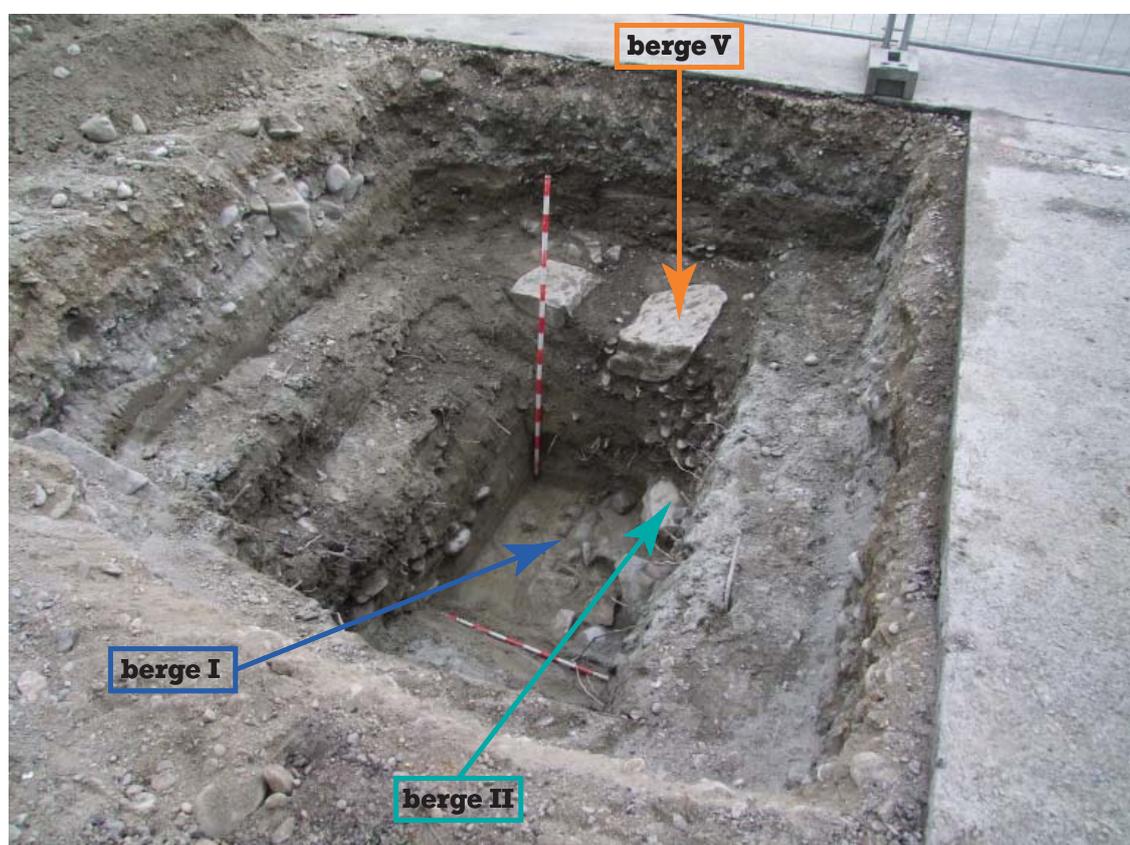


Fig. 15. Massongex, Rhône 3. Sondage 2, vue en direction du sud-ouest. La berge V et la bordure empierrée St067. Au fond du sondage, les berges I et II.



Fig. 16. Extrait de la carte de Blepp datant de 1634, conservée aux archives de la commune de Bex/VD (Gillard 2017, p.5). Relevé orienté vers le sud. Reproduction à l'échelle 1/1. Un bac permet de traverser alors le Rhône. Des alluvions forment des îlots au milieu du fleuve.

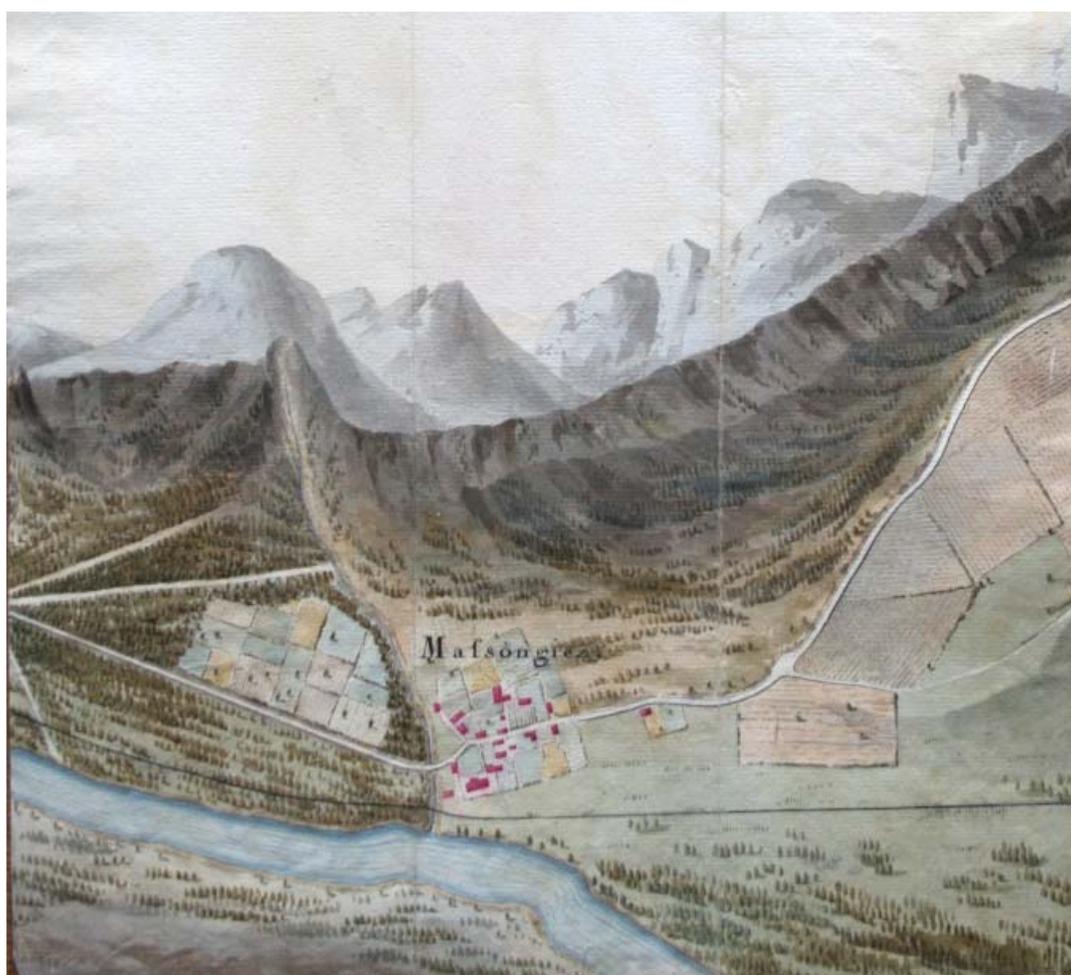


Fig. 17. Extrait de la carte de Nicolas Céard (direction), *Plan de la route Thonon-les-Bains - Brig*, 1802 (relevé orienté vers le sud, à l'échelle 1/5'000), Archives nationales françaises (ANF), Paris, F/14/10192, feuille 45. On remarque que les îlots qui existaient au 17^e siècle ont disparu.

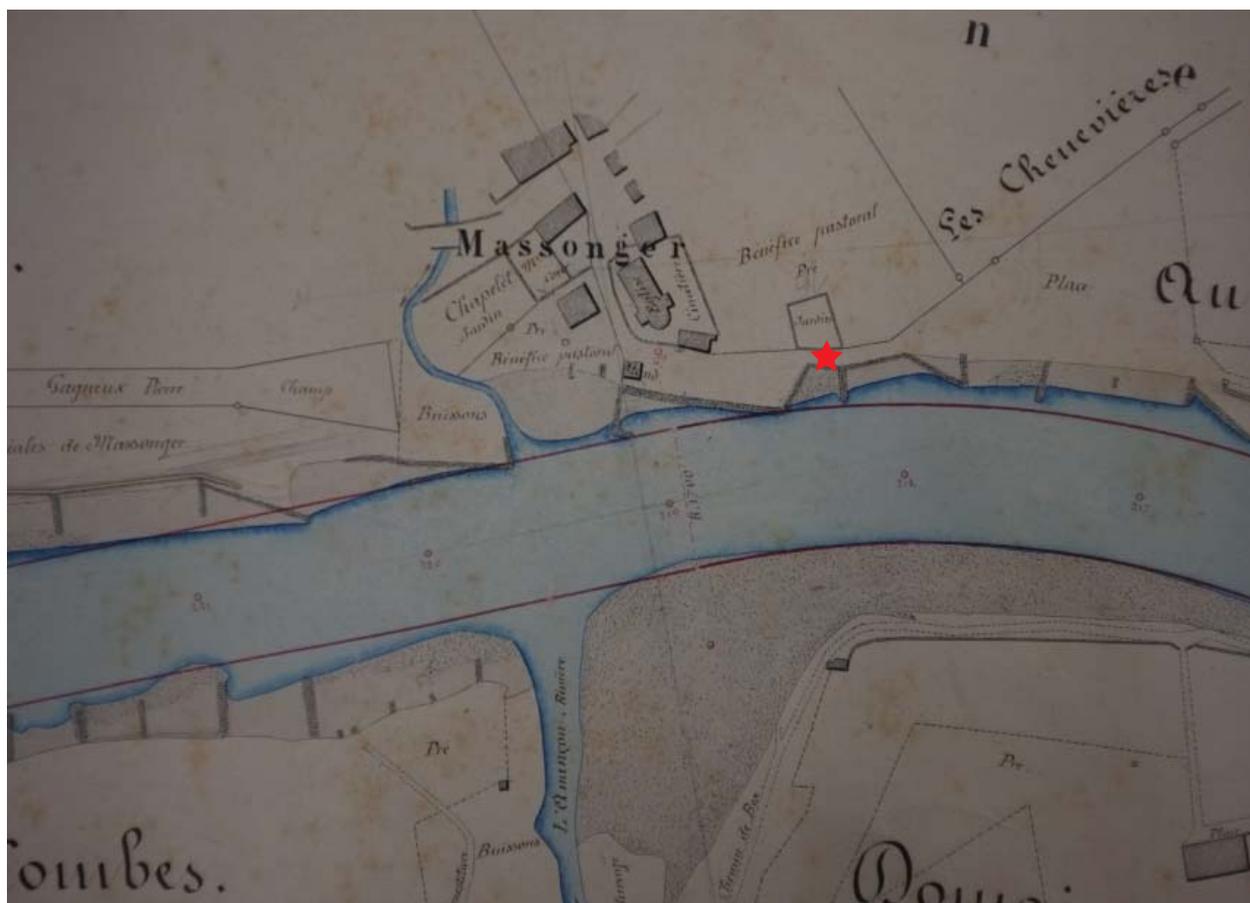


Fig. 18. Extrait du plan réalisé par de Lavallaz Ch., *Plan de la partie comprise entre les limites de la Commune de Massongex*, 1865 (relevé orienté vers le sud et à l'échelle 1/2'000), AEV, Massongex, Cap.10. L'emplacement des anciennes berges observées en 2018 est indiqué par une étoile rouge.

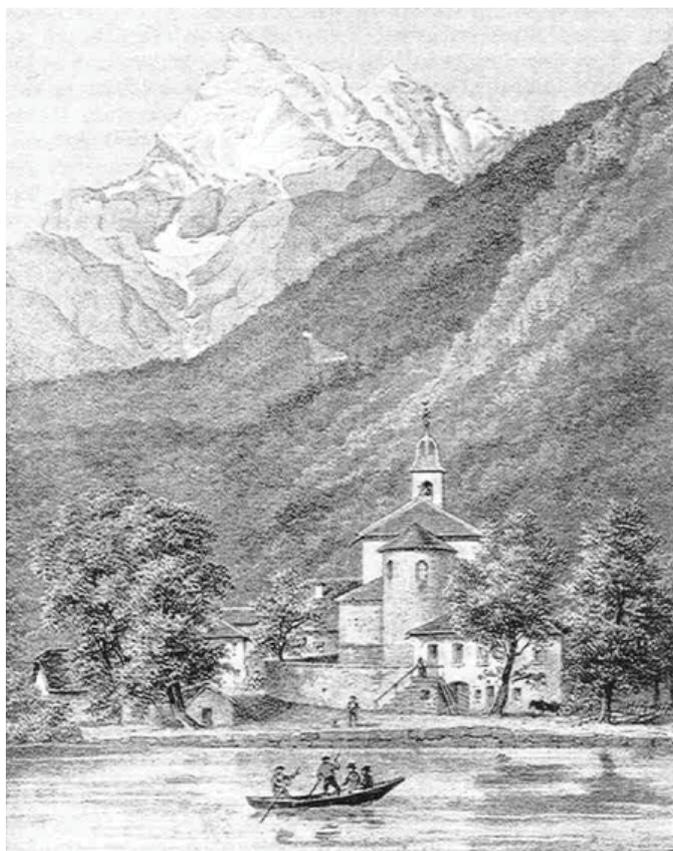


Fig. 19. La berge du Rhône et le bac de Massongex au 19^e siècle. Auteur, technique, support et datation indéterminés. (Tamini 1934, pp.64-65)

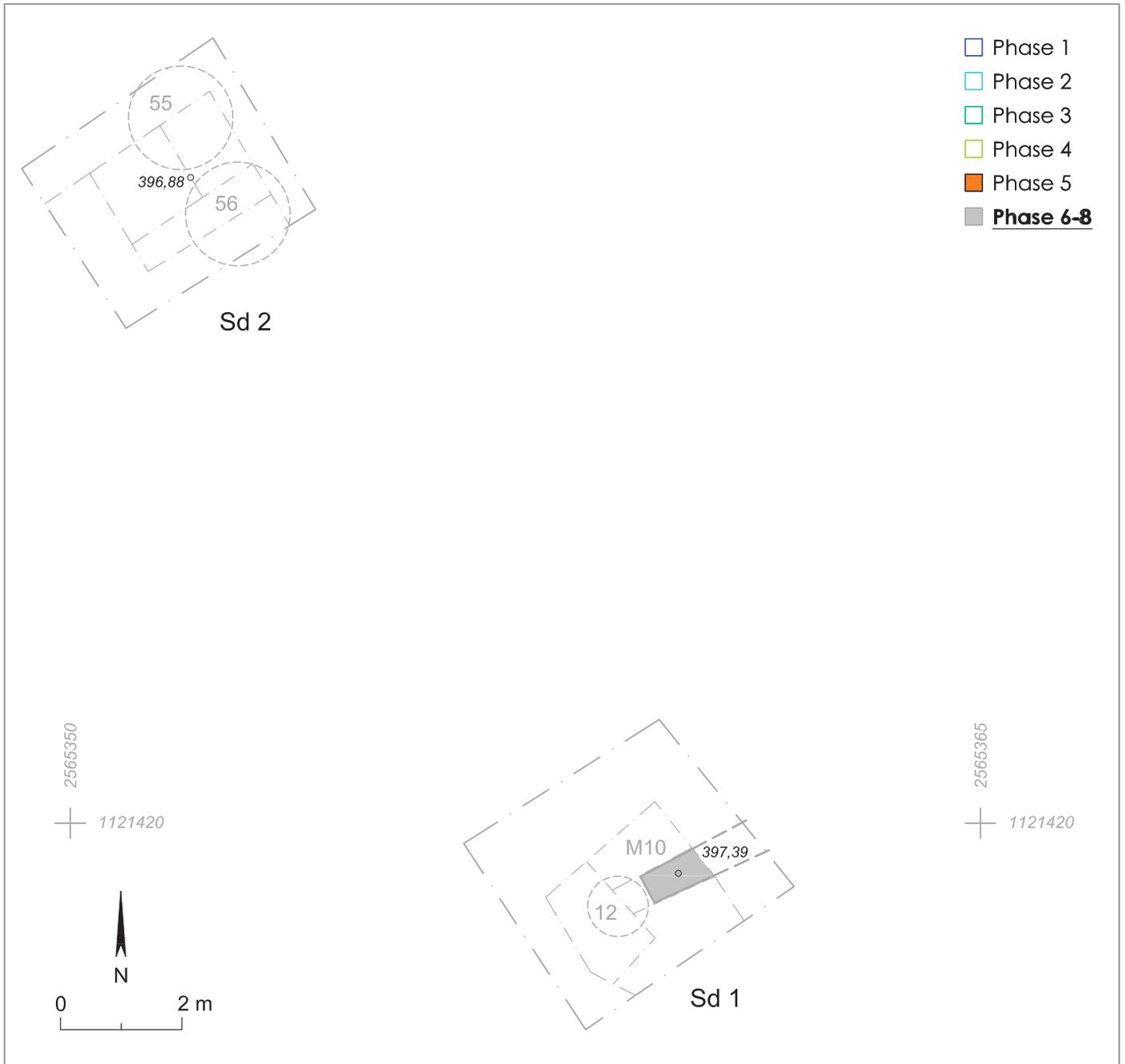


Fig. 20. Massongex, Rhône 3. Plan compilé des phases 6 à 10.



Fig. 21. Massongex, Rhône 3. Sondage 1. Vue en direction du sud-ouest.



Fig. 22. Massongex, Rhône 3. Sondage 1. Vue en direction du nord-est. Au centre, le mur M010.

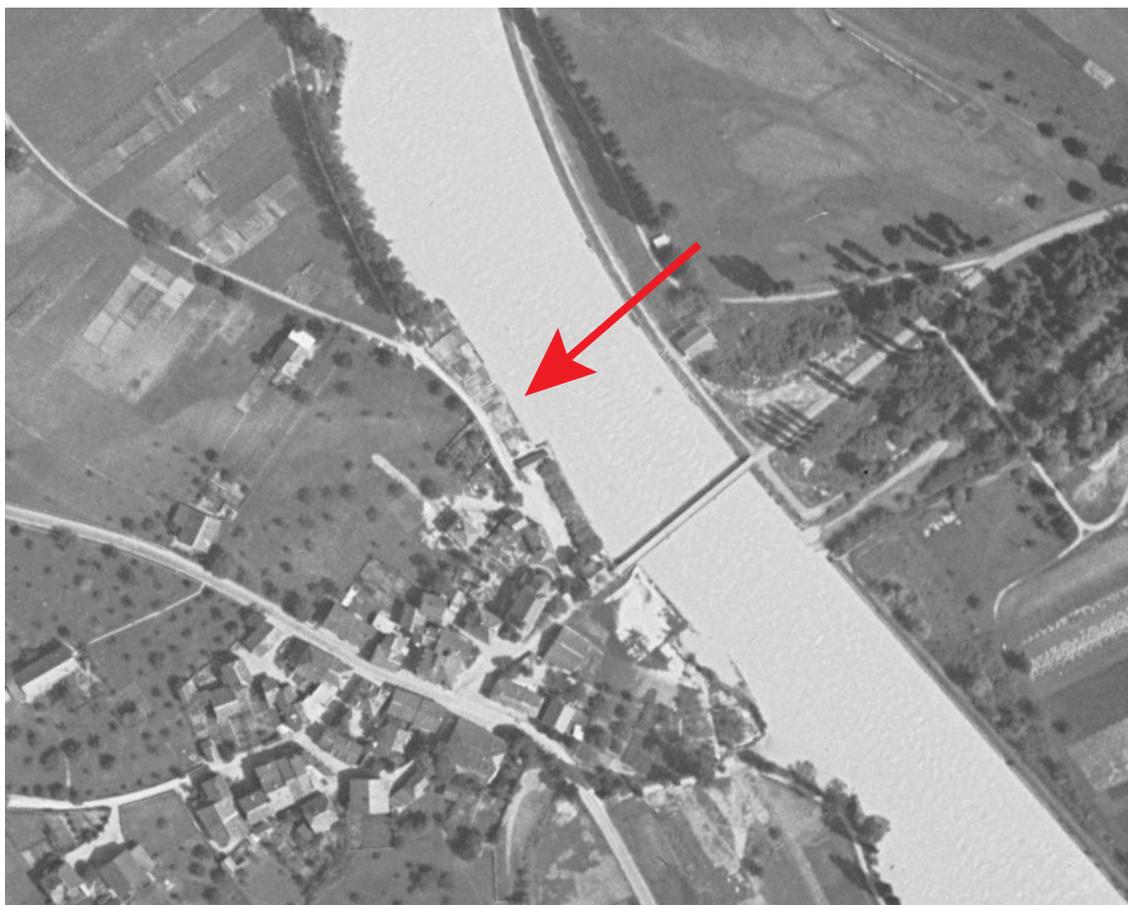


Fig. 23. Vue aérienne de Massongex en 1934 (© Swisstopo). Les travaux de la 2^{ème} correction du Rhône n'ont pas encore commencé.

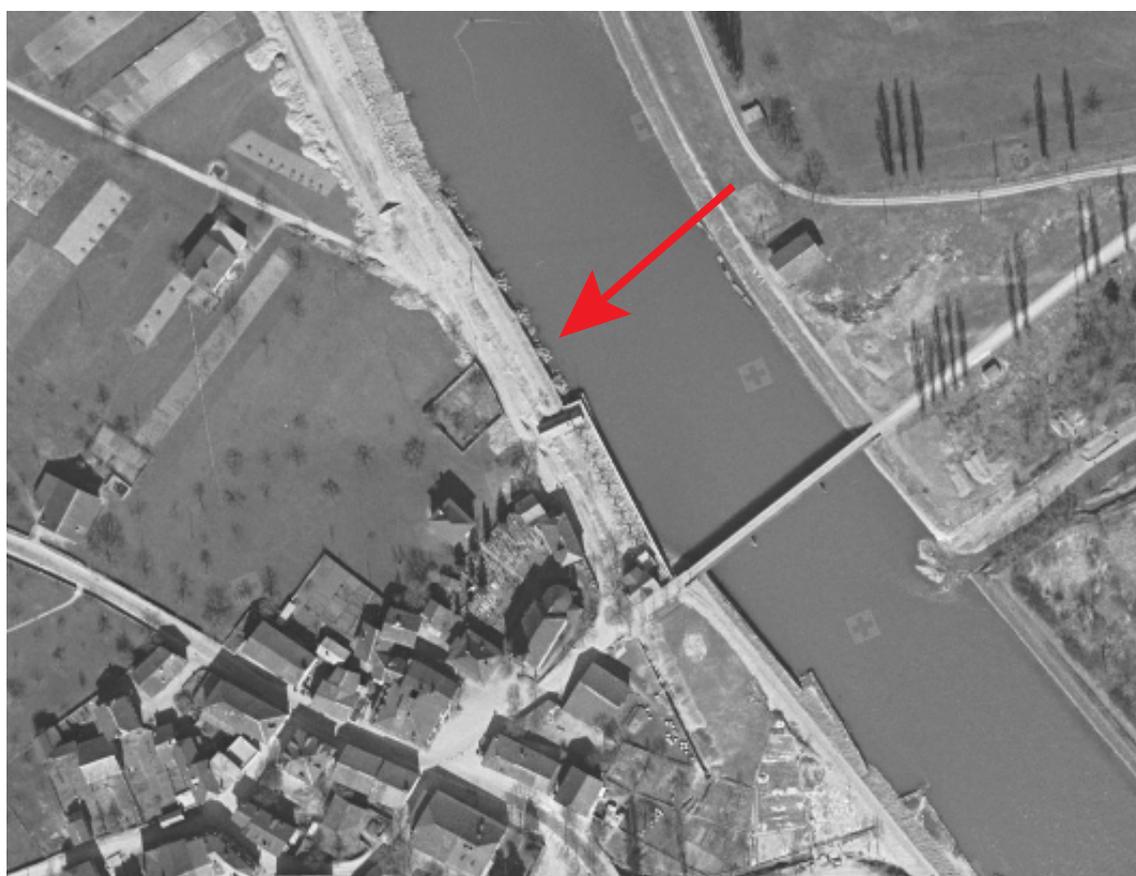


Fig. 24. Vue aérienne de Massongex en 1938 (© Swisstopo). Les travaux de la 2^{ème} correction du Rhône sont alors en cours.